

le Transmetteur

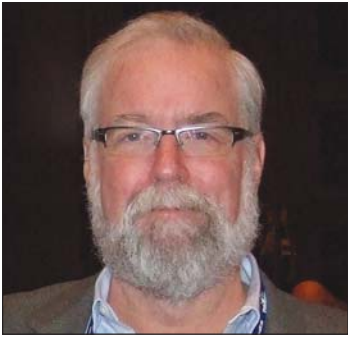


NÉGOCIER UN AVENIR MEILLEUR



Votre équipe de négociation • Augmentation des prestations de retraite • Haïti, je t'aime

Message du président



Chers membres,

Cette année sera cruciale pour le Syndicat des travailleurs (euses) en télécommunications (STT), car nous nous préparons à négocier une nouvelle Convention collective avec Telus. Le Comité de négociation, qui a été élu lors du Congrès de politiques en février 2010, travaille avec diligence pour écouter et pour représenter les membres tout au

long de cette procédure. Le Congrès de négociation du Syndicat a approuvé et affiné l'offre syndicale recommandée par le Comité à la fin avril.

La négociation collective directe avec Telus débutera le 26 juillet, puisque la présente convention collective prend fin cette année, le 19 novembre. Votre Comité de négociation tiendra tous les membres informés des progrès au cours des prochains mois.

« Cette année sera cruciale pour le Syndicat des travailleurs (euses) en télécommunications car nous nous préparons à négocier une nouvelle Convention collective avec Telus. »

Alors que nous amorçons les projets de cette année, plusieurs ont cherché à se renseigner sur notre campagne primée Sauvons nos emplois. Cette campagne a été un effort fantastique et des projets sont déjà en cours pour une deuxième phase. Le STT est très heureux d'avoir reçu du soutien de milliers de citoyen(ne)s préoccupés partout au Canada. Je n'ai aucun doute que la publicité générée par la campagne a permis de sensibiliser les Canadien(ne)s sur les effets dévastateurs de l'impartition, et a encouragé beaucoup d'entreprises à reconsidérer sérieusement leurs positions. Il n'était pas surprenant de voir que, par exemple, Shaw a publiquement exprimé sa position d'embaucher des travailleurs (euses) au Canada par le biais de leurs annonces largement publicisées.

Les partisan(ne)s de la communauté syndicale s'entendent pour dire que le gouvernement Harper ne s'est pas suffisamment efforcé pour prévoir à son budget de l'aide aux Canadien(ne)s qui sont présentement sans emplois ou pour qui les prestations d'assurance-emploi

(A.-E.) seront bientôt épuisées. Malgré cette réalité, le gouvernement fédéral doit tout de même s'attarder à réparer ce système catastrophique qu'est l'A.-E. De plus, trop d'entreprises profitent du manque de réglementation fédérale pour dérober davantage d'emplois aux Canadien(ne)s. Cette situation est scandaleuse. Nous perdons non seulement des emplois au Canada à l'impartition, mais ces emplois ne sont pas créés au taux qu'ils devraient l'être non plus. Imaginez pendant un instant à quel point les communautés au Canada pourraient bénéficier d'une augmentation des emplois et d'une création d'emplois si les entreprises comme Telus étaient obligées de

se conformer à une législation adéquate. Il est grand temps pour le gouvernement de tenir responsables les entreprises comme Telus. Le STT travaille fort pour changer la situation.

Nous vous informerons de toutes les initiatives du STT dans les prochains mois.

Au nom du STT, je veux remercier tous nos membres, notre personnel et nos partisan(e)s de leur travail sans relâche à appuyer nos multiples activités et objectifs. Nous encourageons tout le monde à visiter quotidiennement le site Internet (www.twu-stt.ca/fr), à lire les messages de dernière heure, le Transmetteur ainsi que les bulletins, à assister aux assemblées locales et à communiquer avec leurs délégué(e)s syndicaux pour leurs questions et commentaires.

Solidairement,

George Doubt
président national du STT

Présentations du régime d'avantages sociaux des travailleurs (euses) en télécommunications

L'administratrice du Régime d'avantages sociaux des travailleurs (euses) en télécommunications, Debbie Ellis, est disponible pour faire des présentations sur la couverture du Régime, ses avantages et les coûts associés. Les présentations de l'administratrice, possibles sur demande des Sections locales, seront intéressantes et utiles autant pour les adhérent(e)s que pour les non-adhérent(e)s au Régime. Les fiduciaires invitent les membres du STT qui aimeraient assister à une présentation, à présenter leur demande lors d'une assemblée ou à communiquer avec les dirigeant(e)s de leur Section locale. Pour des renseignements sur les adresses et les numéros de téléphone, veuillez vous référer au site Internet du STT au www.twu-stt.ca.



LE COMITÉ DE NÉGOCIATION DU STT (DE GAUCHE À DROITE) : Dave Turcotte, George Doubt, Maria Zonni, Colin Brehaut, Harmony Jackson, John Bass, Jacqueline Straw, Allan Haggstrom, Laura Thorson, Kelly Thompson, Jennifer Bucholtz, Lance Trevison, et Lee Riggs.

Rencontrez votre équipe de négociation

Dans une décision historique rendue le 8 juin 2007, la Cour suprême du Canada a déterminé que le droit des travailleurs (euses) à négocier collectivement est si important pour la société en général qu'il est protégé par la Charte des droits et libertés. Les Syndicats de partout au Canada ont célébré collectivement la décision de la Cour, se souvenant que 20 ans plus tôt, la même Cour avait refusé de reconnaître la négociation collective comme étant protégée par la Charte des droits et libertés.

Dans le cadre des préparatifs du Syndicat des travailleurs (euses) en télécommunications pour la prochaine négociation collective de 2010 avec Telus, le Comité de négociation, élu lors du dernier Congrès de politique en février, a travaillé très fort pour trier des centaines de résolutions soumises par les membres et pour préparer une offre qui est maintenant en cours d'être perfectionnée et approuvée par le Congrès de négociation.

Assurez-vous de suivre les développements réguliers de l'équipe de négociations sur le site Internet du STT au www.twu-stt.ca.

Comité de négociation

PRÉSIDENT

- George Doubt

DIRIGEANT(E)S

- Colin Brehaut, agent d'affaires, Burnaby
- Lee Riggs, agent d'affaires, Intérieur, C.-B.
- Maria Zonni, agent d'affaires, Ontario

MEMBRES DE LA BASE SYNDICALE

- Jennifer Bucholtz, Section locale 51
- Al Haggstrom, Section locale 5
- Harmony Jackson, Section locale 203
- Jacqueline Straw, Section locale 502
- Lance Trevison, Section locale 4
- Dave Turcotte, Section locale 601

INTÉRIMAIRES DE LA BASE SYNDICALE

- Laura Thorson, Section locale 50, 1ère intérimaire
- John Bass, Section locale 213, 2e intérimaire
- Kelly Thompson, Section locale 7, 3e intérimaire

Vos nouvelles. Votre futur.

- NOUVELLES DE DERNIÈRE HEURE
- INFOLETTRES
- BULLETINS
- ... ET BIEN PLUS ENCORE !

Allez au www.twu-stt.ca
et cliquez sur Cybernouvelles



Le Syndicat des travailleurs (euses) en télécommunications et le Syndicat des Métallos ont signé une entente d'alliance stratégique afin de travailler ensemble sur des enjeux d'intérêts communs au Canada ainsi qu'à l'échelle mondiale.

USW et le STT signent une entente d'alliance stratégique

L'entente a été signée le 8 février 2010 à Ottawa, par George Doubt, président national du STT, et par Ken Neumann, Président national du Syndicat des Métallos au Canada (USW).

« Nous tenterons de solidifier notre coopération de plusieurs façons pour mieux servir nos membres. »

« Le Syndicat des Métallos et le Syndicat des travailleurs (euses) en télécommunications sont des syndicats forts et progressistes, axés sur la négociation collective, sur la représentation des membres, sur le syndicalisme et sur l'action politique, » dit George Doubt. « Quoique le STT et le Syndicat des Métallos demeureront indépendants et autonomes, nous tenterons de solidifier notre coopération de plusieurs façons pour mieux servir nos membres. »

L'alliance permettra aux deux syndicats de bénéficier de l'expertise, des ressources et des programmes de chacun, et d'élaborer conjointement des initiatives de formation de membres, d'action politique et de lobbying.

« Le Syndicat des Métallos est fier d'unir ses forces avec les membres du STT au Canada. » M. Neumann poursuit : « Notre syndicat est reconnu pour former des partenariats productifs et avant-gardistes avec des organismes syndicaux et autres groupes progressistes au Canada et à travers le monde. Grâce à ces liens plus étroits, nous sommes davantage en mesure de

promouvoir la justice sociale ainsi que de meilleures conditions de travail et de vie pour tous et toutes. »

Le Syndicat des Métallos est le plus grand syndicat du secteur privé au Canada et en Amérique du Nord, avec plus de 280 000 membres travaillant au sein de chaque secteur économique du Canada, et avec plus de 800 000 membres sur tout le continent.



Ken Neumann, président national au Canada du Syndicat des Métallos, et George Doubt, président national du STT, signent les documents de l'alliance stratégique.

Augmentation des prestations de retraite pour les membres retraités du Régime de retraite des travailleurs (euses) en télécommunications



Les fiduciaires du conseil d'administration du Régime de retraite des travailleurs (euses) en télécommunications ont approuvé une augmentation des prestations de 1,25 pour cent pour tous les membres qui ont pris leur retraite avant le 1er janvier 2008. L'augmentation des prestations de retraite prendra effet le 1er juillet 2010.

La réglementation de l'impôt sur le revenu limite les augmentations post retraite à l'augmentation de l'IPC (indice des prix à la consommation) depuis le départ à la retraite. Puisque le taux d'inflation était très bas en 2008 ainsi qu'en 2009 et dans certains cas, il y a même

eu déflation, il n'y aura pas d'augmentation de prestations pour les membres qui ont pris leur retraite le ou après le 1er janvier 2008.

Les membres qui ont droit à une augmentation de prestations de retraite recevront un avis de modification avec leur salaire net, à partir du 1er juillet 2010.

Pour les membres qui auraient des questions sur le montant de l'augmentation, le bureau d'administration vous demande de vous abstenir de communiquer avec le bureau du Régime de retraite jusqu'au versement initial du 1er juillet.



Maxine Johnson, déléguée, Section locale 26, Prince George, Carol Nagy, Fiduciaire du RRTT et Membre de la Section locale R55, Laura Thorson, déléguée, Section locale 50, Burnaby, et Birgit Woolmer, déléguée, Section locale 5, Burnaby.

Congrès de politique 2010 du STT

Le Congrès de politique 2010 du Syndicat des travailleurs (euses) en télécommunications a eu lieu à Gatineau, au Québec, du 1er au 6 février. Le président national, George Doubt, s'est adressé aux délégué(e)s et aux invité(e)s, qui se sont levés solidairement alors qu'il concluait son discours matinal d'ouverture, avec des paroles poétiques résumant le thème général de la semaine : « Je crois fermement qu'en travaillant ensemble, nous pourrons créer un résultat positif pour les membres. Unis, nous ressortirons toujours gagnants. »

Le rapport du Conseil exécutif, ainsi qu'une recommandation visant à former une alliance stratégique entre le STT et le Syndicat des Métallos, ont été approuvés par vote majoritaire lors du Congrès. L'entente entre le STT et les Métallos prévoit que « les deux syndicats conserveront leur autonomie et indépendance, laissant intacts leurs statuts et règlements administratifs, leurs fonds, leurs membres et leurs conventions collectives. »

Les candidat(e)s aux postes élus, dont le poste de président et les candidat(e)s au Comité de négociation, ont prononcé leur discours tout au long de la semaine. Les résultats des élections ci-joints ont été annoncés la dernière journée du Congrès et ont été suivis de la cérémonie d'assermentation des nouveaux délégué(e)s élus :



Le STT tient à remercier tou(te)s les invité(e)s d'avoir assisté au Congrès de politique cette année ainsi que de leur appui continue.

Monte Worthington, délégué, Section locale 60, Shaw, John Carpenter, vice-président, STT, et Tamara Wong, déléguée, Section locale 203, Calgary.

Président – 3 ans

George Doubt – élu

Agent(e)s d'affaires - Burnaby – 3 ans

Tamara Marshall – élue

Colin Brehaut – élu

Agent(e) d'affaires – Calgary – 3 ans

Betty Lockhurst – élue

Agent(e) d'affaires - Montréal – 3 ans

Martin Cabral – élu

Agent(e)s d'affaires intérimaires – C.-B. – 3 ans

Denise Chrisholm – élue

Roy Driver – élu

Mike Lucas – élu

Chris Stephens – élu

Agent(e)s d'affaires intérimaires – Alberta – 3 ans

Bonnie Devine – acclamée

Karen Hannah-Masse – acclamée

Donna Hokirot – acclamée

Juanita West – acclamée

Agent(e)s d'affaires intérimaires – Ontario – 3 ans

Brenda Forward – acclamée

Brian Harlow – acclamé

Jacqueline Straw – acclamée

Agent(e)s d'affaires intérimaires – Québec – 3 ans

Pierre-Luc Dick – acclamé

Pierre-Richard Joseph – acclamé

Martin Plourde – acclamé

Comité des statuts – 2 ans

Guy Mousseau – élu

Lawrence Singh – élu

Juanita West – élue

Monte Worthington – élu

Comité des finances – 2 ans

Brenda Forward – acclamée

Karen Hannah-Masse – acclamée

Donna Hokirot – acclamée

Comité des finances – 1 an

Wendy Haill – acclamée

Intérimaires au Comité des finances – 1 an

John Hockley – élu 1er intérimaire

Lori Travis – élue 2e intérimaire

Comité d'éducation – 2 ans

Denise Chrisholm – élue

Bonnie Divine – élue

Nancy McCurrach – élue

Intérimaires au Comité d'éducation – 1 an

Karen Philipps – élue 1er intérimaire

Kim Woodroffe – élue 2e intérimaire

Président(e) du Congrès – 2 ans

Chris Stephens – acclamé

Vice-président(e) du Congrès – 2 ans

Al Haggstrom – acclamé

Comité de négociation

Veillez s'il vous plaît vous référer à la page 2 de ce numéro du Transmetteur pour les résultats finaux.

Selon le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, 1 036 décès en milieu de travail ont été enregistrés au Canada en 2008 seulement.



Étapes dans la résolution de situations problématiques en santé et en sécurité au travail

Les employé(e)s de Telus doivent suivre un processus de règlement interne des plaintes dans l'identification des risques en matière de santé et de sécurité au travail. Ce processus, à plusieurs étapes, est conçu pour régler les situations problématiques de manière efficace.

Veuillez noter que même si le processus de règlement interne des plaintes consiste en une procédure acceptée servant à traiter les dangers identifiés en milieu de travail, il est important que les travailleurs

ra la question aux vice-président(e)s du Comité d'orientation en matière de santé et de sécurité. Le Comité d'orientation en matière de santé et de sécurité enquêtera et recommandera une mesure corrective nécessaire, puis répondra au Comité par écrit.

« Il est important que les travailleurs (euses) suivent les normes en matière de santé et de sécurité pour ne jamais se mettre eux (elles)-mêmes ni les autres à risque de blessures ou pire. »

(euses) suivent les normes en matière de santé et de sécurité pour ne jamais se mettre eux (elles)-mêmes ni les autres à risque de blessures ou pire. Si vous rencontrez une situation qui présente un danger immédiat pour vous-même ou pour vos collègues, elle doit être signalée, traitée et réglée immédiatement avant de compléter tout travail à cet endroit. Vous pouvez entre autres recourir à votre droit de refuser d'effectuer un travail dangereux.

Les points suivants résument le processus de règlement interne des plaintes :

1. Un(e) employé(e) qui identifie un danger pour la santé et pour la sécurité en milieu de travail, mais qui ne peut pas le régler lui (elle)-même, en parlera d'abord à son (sa) supérieur(e) et l'informerá du danger afin d'obtenir des mesures correctives.
2. Si le (la) supérieur(e) ne croit pas qu'un danger existe, ou n'entreprend pas les mesures correctives nécessaires, rappez la situation à votre représentant(e) ou à votre Comité en santé et en sécurité. Si le danger représente une menace immédiate, le (la) vice-président(e) du Comité, ou responsable désigné, effectuera une enquête et prendra des mesures correctives. Si le danger ne représente pas une menace immédiate, le Comité discutera du danger et l'inclura au procès-verbal de leur prochaine réunion.
3. Si le Comité en milieu de travail est incapable de régler la situation, ou s'il arrive à une impasse, il réfère-



4. Si le Comité d'orientation en matière de santé et de sécurité ne peut pas résoudre la situation problématique, celle-ci peut être soumise à RHDCC (Travail Canada) pour un suivi.

Cours en ligne en matière de santé et de sécurité maintenant disponibles

Le Comité national du STT en santé et en sécurité offre une formation en ligne par l'entremise du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Les cours sont ouverts aux membres du Comité du STT en matière de santé et de sécurité.

Deux cours sont disponibles à l'ensemble des membres : L'enquête sur les accidents et La Violence en milieu de travail. De plus, un cours sur l'ergonomie est aussi disponible aux accréditations n'appartenant pas à Telus.

Les membres du comité qui sont intéressés à participer doivent envoyer un courriel à Greg Kadey (greg.kadey@twu-stt.ca) ou à Dave Turcotte (dave.turcotte@twu-stt.ca).



Membres du STT, Robert Messier, président, Section locale 602, et June Garden, vice-présidente, Section locale 1.

Le STT célèbre ses 65 ans

Le Syndicat des travailleurs (euses) en télécommunications a célébré son 65ième anniversaire le 25 septembre 2009. Environ 200 personnes de partout au pays ont participé à la croisière



en bateau et ont fêté cet événement marquant. Robert Messier, président de la Section locale 602 à Montréal, Québec, a porté un toast mémorable pour « unir notre solidarité d'est en ouest. » Nous tenons à remercier tout le monde qui a travaillé avec diligence pour faire de cet événement un succès. Le STT veut aussi remercier tous nos syndicats affiliés qui ont pris le temps d'assister malgré leur horaire chargé.



Le monde entier a regardé avec horreur alors que le séisme dévastateur a frappé la nation insulaire d'Haïti, le 12 janvier 2010. En hommage à son pays natal, le membre de la Section locale 602 du STT, à Montréal, au Québec, Hans-Woosly Balan, a écrit ce témoignage touchant.

HAÏTI, JE T'AIME

Cinq mois se sont maintenant écoulés depuis l'événement tragique qui a frappé ma belle île d'Haïti. Les Haïtien(ne)s du monde entier sont en deuil.

Bien que je n'y sois pas né, ni même ai été élevé là-bas, Haïti coule dans mes veines et alimente mon cœur. J'y étais en vacances pendant les fêtes, deux semaines avant l'incident. Sachant que j'ai perdu des ami(e)s, des membres de ma famille et des gens que je ne pourrai jamais plus revoir, le mois passé s'est avéré très difficile pour moi. Je me console en pensant aux derniers bons moments partagés avec eux et elles.

D'où je suis présentement, je me sens complètement inutile. Je devrais y être avec mes sœurs et mes frères pour les aider à rebâtir la république, à soigner les malades, et à nourrir les pauvres. Malheureusement, les circonstances ne me le permettent pas pour l'instant. À tous ceux et celles qui ont offert leur appui, je vous en remercie.

Surtout rappelez-vous que même si des lieux monumentaux, des œu-

vres d'art et des maisons ont été entièrement détruits par le séisme, soyez assurés que l'amour et la passion du peuple haïtien sont demeurés bien intacts.

« Ayiti mwen rinmen-w. Haïti, je t'aime. »

Nous remercions Dieu de son don de vie et nous nous souviendrons de ceux et celles que nous avons perdus.

Ayiti mwen rinmen-w. Haïti, je t'aime.

Hans-Woosly Balan
Section locale 602 du STT



« Le chômage est beaucoup plus marqué aujourd'hui qu'il ne l'était il y a 16 mois et le gouvernement fédéral doit en faire davantage pour aider les travailleuses et les travailleurs mis à pied, » selon Ken Georgetti, président du Congrès du travail du Canada.

La crise de l'emploi demeure grave

M. Georgetti commentait la publication par Statistique Canada des données de février 2010 sur la population active. Le taux de chômage est de 8,2 pour cent et 1,52 million de Canadiennes et de Canadiens sont en chômage. « Les bulletins de nouvelles teintés de rose nous indiquent que nous assistons à une reprise économique, mais nous avons perdu plus de 250 000 emplois à plein temps depuis octobre 2008 et il faudra beaucoup de temps pour les remplacer », de dire M. Georgetti.

Il déclare que le gouvernement fédéral a, en préparant son récent budget, manqué une occasion d'aider davantage les sans-emploi pendant qu'ils cherchent du travail. « L'actuel gouvernement a procédé à

Le nombre des sans-emploi demeure de plus de 33 pour cent supérieur à ce qu'il était avant le début de la crise de l'emploi, 1 519 400 travailleurs et travailleuses ayant été en chômage le mois dernier par rapport à 1 137 400 en octobre 2008.

La proportion des sans-emploi du Canada qui étaient en chômage depuis plus de 6 mois a atteint le niveau record de 20,36 pour cent en février 2010 alors qu'elle était de 12,19 pour cent en février 2008.

En dernier lieu, le marché du travail a continué de se dégrader pour les jeunes travailleuses et travailleurs. Les travailleuses et

les travailleurs de 15 à 24 ans constituaient environ la moitié des personnes mises à pied vers le milieu de la récession et leur taux de chômage a augmenté en février. En février, il se situait à 15,1 pour cent alors qu'il était inférieur à 12 pour cent avant octobre 2008.

Texte tiré du site Internet du CTC, au lien suivant : <http://www.congresdutravail.ca/national/nouvelles/la-crise-de-l-emploi-demeure-grave-m-georgetti-dit-que-le-gouvernement-doit-en-fa>

« Les bulletins de nouvelles teintés de rose nous indiquent que nous assistons à une reprise économique, mais nous avons perdu plus de 250 000 emplois à plein temps depuis octobre 2008. »

quelques rafistolages mais a refusé de réparer notre Régime d'AE brisé. » M. Georgetti dit que seule environ la moitié des sans-emploi reçoit des prestations et que bon nombre de ceux qui y avaient droit cessent de toucher des prestations parce qu'ils n'arrivent pas à trouver de nouveaux emplois.

M. Georgetti dit qu'il trouve particulièrement inquiétante la situation des jeunes travailleuses et travailleurs, dont le taux de chômage demeure inacceptable. « Le budget fédéral ne comprend vraiment rien pouvant donner de l'espoir aux jeunes travailleuses et travailleurs à l'approche du printemps et de l'été. Le gouvernement doit tout simplement en faire plus pour les aider. »

Analyse rapide de Sylvain Schetagne, économiste principal du CTC

Environ 6 mois après que bien des personnes ont déclaré que la récession était terminée au Canada, le taux de chômage est demeuré élevé, à 8,2 pour cent, en février 2010. Au cours de ce mois, 20 900 emplois ont été créés, tous dans le secteur public. Le taux de participation, soit le pourcentage de la population qui travaille ou qui cherche activement un emploi, diminue. Cela prouve que de nombreux Canadiens et Canadiennes sont découragés de ne pas pouvoir trouver un emploi.

Le « vrai » taux de chômage, qui tient compte des travailleurs et travailleuses découragés de chercher un emploi et de ceux qui travaillent involontairement à temps partiel, était de 12,1 pour cent le mois dernier. En février 2008, le « vrai » taux de chômage était de 8,9 pour cent.

Vos nouvelles. Votre futur.

- NOUVELLES DE DERNIÈRE HEURE
- INFOLETTRES
- BULLETINS
- ... ET BIEN PLUS ENCORE !

Allez au www.twu-stt.ca
et cliquez sur Cybernouvelles



Cours de formation pour militant(e)s à Calgary.

Succès du cours de formation pour militant(e)s

Dès septembre 2009 et pendant les trois mois suivants, les formateurs (trices) et membres du Syndicat des travailleurs (euses) en télécommunications ont tenu des cours de formation qui ont eu lieu à des endroits sélectionnés partout au pays, de Victoria, en Colombie-Britannique, jusqu'à Halifax, en Nouvelle-Écosse. Les cours ont été donnés sur une période de deux jours et ont couvert une variété de thèmes sur le syndicalisme. Les séances d'information étaient tenues séparément après les cours de formation de deux jours et étaient ouvertes à tous les membres du STT qui voulaient poser des questions.

« Les cours de militantisme ont fourni une occasion aux membres d'en apprendre davantage sur leur rôle de militant(e)s syndicaux et de repartir avec une meilleure compréhension des questions traitant de la négociation, du Code canadien du travail, des procédures légales, du Conseil canadien des relations industrielles, de la préparation à un conflit et d'une multitude d'autres sujets », a expliqué George Doubt, président national du STT. « À la lumière du fait que le STT négociera bientôt une nouvelle Convention collective avec Telus, les séances d'information ont permis aux membres d'obtenir des réponses sur des questions spécifiques et d'exprimer leurs opinions. »

Les conversations lors de ces cours étaient éducatives et toujours très ouvertes. De plus, les impressions des participant(e)s nous ont été particulièrement précieuses. Des commentaires écrits ont aussi été recueillis une fois les cours terminés et se sont avérés extrêmement utiles pour le Comité de négociation du STT alors qu'il se prépare à renégocier une nouvelle Convention collective cette année avec Telus.



Le STT est très fier de cet accomplissement et tient à remercier tout le monde qui a fait de ces cours de formation et séances d'information un succès.

Cours de formation pour militant(e)s à Victoria.

Prestations de travailleurs (euses) au chômage presque toutes épuisées

Un nouveau rapport a révélé que les prestations de centaines de milliers de Canadien(ne)s au chômage pourraient s'épuiser avant même qu'ils et elles ne puissent décrocher un nouvel emploi.

Le rapport du Centre canadien de politiques alternatives avance que 500 000 Canadien(ne)s, ayant soumis des demandes d'assurance-emploi l'année dernière, pourraient voir leurs prestations s'épuiser sans aucune perspective d'emploi à l'horizon.

Est-ce que l'assurance-emploi travaille pour les Canadien(ne)s au chômage ?, écrit par l'économiste en chef du Congrès du travail du Canada, Andrew Jackson, expose que 120 000 autres Canadien(e)s sans emplois ne pourraient pas recevoir de prestations à partir d'octobre 2009, en comparaison à l'octobre de l'année précédente.

« Nous pouvons prévoir qu'un nombre total de nouvelles demandes régulières en 2009 aura atteint les deux millions », dit Jackson. « Si le taux d'épuisement demeure le même qu'en 2006-07, nous pourrions éventuellement voir quelque 500 000 ou plus de demandes de prestations épuisées à la fin de 2009 et au début de 2010. »

Quoique le rapport crédite le gouvernement pour avoir prolongé le versement des prestations de cinq semaines, il explique aussi que ces changements sont insuffisants pour traiter les demandes supplémentaires causées par la récession.

Même avec les améliorations du système d'assurance-emploi, seulement près de la moitié des travailleurs (euses) au chômage partout au Canada recevaient des prestations en date du mois d'octobre dernier.

Dans la province de l'Ontario, qui a été durement touchée par la récession, le nombre de travailleurs (euses) sans emplois à bénéficier de prestations est de 41 pour cent, dit Jackson.

L'article original (en anglais seulement) peut être trouvé sur le site Internet des TCA au :
<http://www.caw.ca/en/8319.htm>

Les membres veulent savoir si le Régime d'avantages sociaux des travailleurs (euses) en télécommunications offrira une autre période ouverte d'adhésion.
La réponse : il est hautement improbable.

Les membres peuvent encore s'inscrire au Régime d'avantages sociaux des travailleurs (euses) en télécommunications

La période ouverte d'adhésion a été offerte au cours des quelques dernières années, lorsque le RASTT s'est élargi pour accueillir les membres de l'Alberta (2006) et à l'échelle nationale (2009). La période d'ouverture a permise aux membres de s'inscrire au Régime sans avoir à présenter de preuve médicale d'assurabilité au cours d'une période de temps limitée. Même lorsque la période ouverte d'adhésion s'est épuisée, les membres pouvaient encore s'inscrire au Régime d'avantages sociaux. En fait, le RASTT accueille toujours de nouveaux membres.

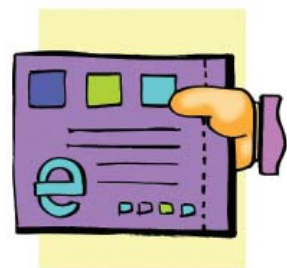
Tous les employé(e)s réguliers de l'unité de négociation et employé(e)s temporaires embauchés depuis plus de 9 mois chez Telus sont éligibles à s'inscrire en tout temps. La seule différence entre s'inscrire maintenant et avant relève de l'exigence à fournir un formulaire de preuve médicale d'assurabilité. Ce formulaire consiste en un questionnaire court et simple qui ne requiert aucun examen médical, analyse sanguine, etc. Ce questionnaire médical est ensuite révisé par BC Life pour déterminer l'éligibilité de l'inscription.

Un(e) membre, qui ne souffre pas de problèmes de santé et qui n'a pas besoin de se soumettre à un examen supplémentaire, sera éligible à s'inscrire au Régime. Pour un(e) membre qui a des problèmes de santé nécessitant un examen médical additionnel, BC Life pourrait lui demander de plus amples renseignements médicaux afin de déterminer son éligibilité. Son inscription ne sera pas forcément refusée. Dans la plupart des cas, le bureau du Régime rapporte que la vaste majorité des demandes d'adhésion, dont les inscriptions requérant un formulaire de preuve médicale, sont approuvées.

Devenir membre du Régime d'avantages sociaux des travailleurs (euses) en télécommunications est facile et remplir les formulaires ne prend que quelques minutes. Pour de l'information sur les avantages d'être membre du RASTT, veuillez s'il vous plaît visiter le site Internet du Régime au www.twplans.com ou communiquez avec le bureau du Régime au 604-430-3300 ou sans frais au 1-877-430-3302. Le personnel est prêt à répondre à toutes vos questions.

OBTENIR LE TRANSMETTEUR PAR COURRIEL

C'est plus économique et mieux pour l'environnement.
 Pour en faire la demande, écrivez à
e-transmitter@twu-stt.ca



Cotisations syndicales impayées en 2005

Au printemps en 2005, Telus a refusé de déduire et de soumettre les cotisations syndicales pendant une période de six paies avant le lock-out. Une lettre a récemment été envoyée aux membres du Syndicat des travailleurs (euses) en télécommunications concernant les cotisations impayées des membres. Des messages de dernière heure et des bulletins avaient été envoyés à l'époque pour informer les membres de leur responsabilité à verser leurs cotisations pour ces périodes de paie. Par contre, plusieurs ne se sont pas conformés à cette demande ou ont simplement oublié au cours des ans.

Nous comprenons que cette situation remonte à quelques années et que les membres se demandent pourquoi le STT réclame encore ces cotisations après qu'autant de temps se soit écoulé. Le STT est confronté à un défi exceptionnel résultant d'une diminution des cotisations de membres et d'une augmentation du nombre d'arbitrages. Telus continue de délocaliser des emplois, de fermer des bureaux, d'embaucher des sous-traitant(e)s pour effectuer le travail de l'unité de négociation, et de remplacer des membres retraités par des employé(e)s à temps partiel ou d'éliminer radicalement leurs postes. Avec une baisse des revenus, il est de la responsabilité financière du Syndicat de réduire les coûts et de recouvrer les sommes d'argent qui sont dues.

Si vous avez récemment reçu une lettre, veuillez s'il vous plaît communiquer avec Tamara Marshall, secrétaire-trésorière intérimaire au 604-437-8601 (les appels à frais virés sont acceptés) pour discuter d'une entente de paiement ou par courriel au tamara.marshall@twu-stt.ca.



Lettres de remerciements

Remerciements pour le cadeau de retraite :

J'aimerais remercier le STT pour le cadeau de 1000\$ qui m'a été remis lors de mon départ à la retraite. Je veux aussi remercier le syndicat de mes rentes de retraite. Il a géré notre argent de sorte à ce que je puisse profiter d'une bonne retraite après presque 35 ans d'embauche au sein de la Société. Je vous souhaite beaucoup de succès cette année dans la négociation d'une entente généreuse.

Solidairement,
Marilyn Ames
anciennement membre
de la Section locale 1

Je vous écris pour remercier le STT de mon cadeau de retraite de 1000\$, de la belle plaque, de l'épinglette, ainsi que de l'adhésion de membre honoraire à vie. C'est avec grand plaisir et une profonde sincérité que je remercie le Syndicat de son travail acharné au fil des ans, qui m'a permis de bénéficier d'un régime de retraite et d'avantages sociaux. Je continuerai d'appuyer le STT de quelque façon que ce soit.

Sincèrement,
Diana Bouwman
anciennement membre
de la Section locale 3

J'aimerais remercier le STT du cadeau que j'ai reçu à ma prise de retraite de chez Telus/AGT.

Mes remerciements sont dédiés à George Doubt, à Kelly Thompson et à Dale Warner qui m'ont bien informé sur la retraite et sur mon adhésion syndicale de membre retraité. Je souhaite beaucoup de force aux membres pour octobre 2010.

Cordialement vôtre,
Rick Johnston
Wetaskiwin, Alberta
anciennement membre
de la Section locale 211

J'aimerais remercier le STT pour le cadeau de 1000\$ de départ à la retraite et pour l'adhésion de membre honoraire à vie. Merci aussi au STT ainsi qu'aux membres pour les 35 ans de soutien et d'accomplissements.

Sincèrement,
Irene Pearson
anciennement membre
de la Section locale 50

Merci beaucoup au STT pour le cadeau de retraite de 1000\$ et pour l'adhésion de membre honoraire ! Je sais à quel point je suis chanceuse d'avoir été membre d'un syndicat incroyable pendant les 29 années où j'ai travaillé chez BC Tel/Telus. J'apprécie énormément les presta-

tions de retraite que je reçois présentement. Merci à tous et à toutes de votre travail sans relâche et des années de soutien. Je vous souhaite bonne chance pour le prochain cycle de négociation collective !

Debbe Berryman
anciennement membre
de la Section locale 50

Je voulais simplement remercier le STT pour mon cadeau de retraite. Je tiens aussi à remercier tous mes confrères et consœurs des 37 ans passés chez BCTel/Telus. Je me suis bien amusé.

Bonne chance pour les prochaines négociations.

Merci,
Tom Cullen
anciennement membre
de la Section locale 5

J'aimerais remercier le STT du merveilleux cadeau de retraite. Après 37 ans à l'embauche de BCTel/Telus, il était réconfortant de savoir que le Syndicat était là pour me soutenir tout ce temps. Bonne chance aux membres pour les prochaines négociations.

Rick Cook
anciennement membre
de la Section locale 32

suite à la page 12



Départ à la retraite de Bobby Schneider

Le Syndicat des travailleurs (euses) en télécommunications tient à remercier Bobby Schneider de son travail sans relâche et de son dévouement pour les membres du Syndicat à titre d'agente d'affaires représentant les membres d'Edmonton, en Alberta, ainsi qu'à travers le Canada, au cours des trois dernières années. Après une brillante carrière de 30 ans entamée chez Telus en

1980, nous convenons que cette retraite est bien méritée.

Les ami(e)s et collègues de Bobby, qui ont eu le plaisir de travailler avec elle au fil des ans, la manqueront grandement. Au nom de tout le monde au STT, nous sommes profondément reconnaissants de la contribution de Bobby et nous lui souhaitons une bonne santé et beaucoup de bonheur.

Infos de dernière heure :
1-888-986-3971

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Siège social à Burnaby
5261, rue Lane
Burnaby, BC V5H 4A6
TÉLÉPHONE : 604-437-8601
TÉLÉCOPIEUR : 604-435-7760

Kelowna

#102-1456, rue St. Paul
Kelowna, BC V1Y 2E6
TÉLÉPHONE : 250-860-5025
TÉLÉCOPIEUR : 250-860-6737

Prince George

#100-2700, rue Queensway
Prince George, BC V2L 1N2
TÉLÉPHONE : 250-960-2220
TÉLÉCOPIEUR : 250-563-2379
TÉLÉCOPIEUR SANS FRAIS :
1-888-700-9318

ALBERTA

Calgary
#255-525, 28e Rue S.E.
Calgary, AB T2A 6W9
TÉLÉPHONE : 403-237-6990
TÉLÉCOPIEUR : 403-802-2381

Edmonton

#1296-10665, ave Jasper
Edmonton, AB T5J 3S9
TÉLÉPHONE : 780-444-6945
TÉLÉCOPIEUR : 780-488-6911

ONTARIO

Scarborough
#901-10 Milner Business Court
Scarborough, ON M1B 3C6
TÉLÉPHONE : 416-506-9723
TÉLÉCOPIEUR : 416-506-9722

QUÉBEC

Montréal
#540-4060, rue Ste-Catherine O.
Westmount, QC H3Z 2Z3
TÉLÉPHONE : 514-788-8811
TÉLÉCOPIEUR : 514-788-8813

RETRAITE/AVANTAGES DES TT

#303-4603, Kingsway
Burnaby, BC V5H 4M4
RETRAITE : 604-430-1317
AVANTAGES : 604-430-3300
TÉLÉCOPIEUR : 604-430-5395
SITE INTERNET : www.twplans.com

Lettres de remerciements SUITE

Remerciements :

Je tiens absolument à vous dire un gros merci pour l'aide, le soutien et les efforts que vous m'avez fournis tout au long de mon grief. Je n'oublierai jamais l'appel de Laura Thorson, le vendredi 18 décembre 2009, m'annonçant gain de cause pour mon grief !

Je veux particulièrement remercier l'agente d'affaires Cindy Orivolo et le délégué syndical Derek Mason, de la Section locale 51, de leur soutien à travers cette procédure. Je n'ai jamais eu à formuler de grief auparavant et Derek Mason a été remarquable quant à ses connaissances et son professionnalisme. Il a un sens de l'écoute fantastique. Il était toujours là pour moi, me fournissant beaucoup de confiance et d'aide dans le règlement de ce grief.

Merci encore au STT de votre appui et persévérance dans la procédure de règlement de ce grief. Je ne l'oublierai jamais.

Sincèrement,
Kim Skalle
Section locale 50



Bonjour chers confrères
Dave et Colin,

Je voulais simplement vous écrire pour vous dire comment j'aime mon nouveau pull ouatiné, je ne peux pas

vous dire combien de compliments je reçois sur celui-ci, particulièrement de la part des nos consœurs du Syndicat ! J'en suis gêné ! Merci encore pour le nouveau pull.

Cordialement,
Confrère Tony Zacharias
Section locale 1

Opinions :

Félicitations pour votre initiative servant à contrer cet enjeu incessant [se réfère à la campagne Sauvons nos emplois]. J'appuie totalement le droit de la Société à faire profits et à gérer l'entreprise comme bon lui semble afin de générer une rentrée d'argent, de maintenir rentable la Société et de satisfaire les actionnaires. Mais, et c'est un gros et grand mais, lorsqu'une entreprise lucrative

continue de délocaliser ses meilleures ressources, des emplois avantageux, vers des pays dont l'économie est si pauvre que les citoyen(ne)s sont forcés de travailler à des taux horaire excessivement bas, ça fait quoi à notre propre économie ? Au lieu d'augmenter les standards en rapprochant ces pays à nos valeurs économiques, nous diminuons les standards en rapprochant notre économie à la leur. Tout ça a commencé en relocalisant les emplois d'une province à une autre. Maintenant, ces emplois sont délocalisés du pays. Et si les pays qui accueillent ces emplois croient que ça va en arrêter là, ils ont tort. Ça ne durera que quelques années, jusqu'à ce que d'autres pays offrent des prix davantage concurrentiels en rémunérant leurs employé(e)s à des salaires encore plus faibles. Soit dit en passant, je travaillais chez Telus. J'ai perdu mon emploi en 2003.

Bonne chance,
Deborah Guthrie
anciennement membre
de la Section locale 16

Nous voulons vous envoyer ces notes de satisfaction de la part de membres retraités du meilleur syndicat en Colombie-Britannique. Grâce aux syndicats, nous pouvons acquérir des terrains, construire des maisons, gagner des salaires décents, avoir accès à des soins de santé, etc. La liste des avantages est sans fin. Les gouvernements avars et le secteur public corrompu qu'ils dirigent escroquent le système. Plus il existe de syndicats, mieux va l'économie. Ils permettent aux travailleurs (euses) de s'exprimer sur l'économie.

Jack Holliston
anciennement membre
de la Section locale 5

LE TRANSMETTEUR

LA PUBLICATION OFFICIELLE DU STT

Président du STT : GEORGE DOUBT
Vice-présidents : BETTY CARRASCO, JOHN CARPENTER
Secrétaire-trésorière : SHERRYL ANDERSON
Spécialiste des communications : DIANE PÉPIN
www.twu-stt.ca
editor@twu-stt.ca
PN: 40022297

Si impossible de livrer, retourner à : Circulation STT
5261, rue Lane, Burnaby, BC V5H 4A6